



Réseau FUB : trois jours de formation à Rennes

C'est la première fois que le temps annuel de formation proposé par la FUB réunit autant de participants. Il aura été aussi convivial que studieux.

Les formations du réseau FUB ont lieu chaque année dans une ville différente. Rennes a réuni du 25 au 27 novembre dernier environ 55 participants représentant plus d'une trentaine d'associations membres. La plupart étaient des bénévoles actifs (seulement trois salariés). Trois permanents du siège de la FUB y ont participé.

L'association locale, Rayons d'Action, a largement contribué à l'organisation de cette formation et nous a réservé un accueil très chaleureux – merci à eux !

L'actualité des associations étant pour la plupart la non-application par beaucoup de maires des dispositions faisant du double sens cyclable la règle en zone 30, la formation a mis l'accent cette année sur un volet juridique permettant aux associations de réagir par des moyens légaux.

Ainsi, figuraient au programme de ces trois jours :

- une présentation de la politique cyclable de la ville de Rennes suivie par une visite de terrain à vélo,
- une présentation sur l'application de décret de 30 juillet 2008 sur les doubles sens cyclables par Kiki

Lambert, présidente de MDB – Mieux se Déplacer à Bicyclette (Paris),

- une conférence pratique sur : les textes applicables, la jurisprudence, la procédure et la méthodologie pour le montage de dossier - par Blanche Magarinos-Rey, l'avocate de Brest à Pied et à Vélo (BAPAV) dans son procès contre l'agglomération de Brest pour non-respect de la LAURE,
- le retour d'expérience de BAPAV sur ce procès par Claire Jusseau, administratrice de l'association,

- une matinée consacrée à des ateliers d'échanges en petits groupes d'une dizaine de personnes sur : les aménagements (concertation avec les pouvoirs publics), les services vélo (bourses, marquage, apprentissage, plans de déplacement...), le réseau associatif FUB (du local au national en passant par le régional). Ce fut l'occasion pour les associations de faire part de leur expérience locale et d'échanger sur les bonnes pratiques.

- pour finir, une balade conviviale à vélo dans Rennes a clôturé cette rencontre.

Ce temps fort aura permis aux uns et aux autres de mieux se connaître, de mieux connaître les actions

menées dans les associations FUB, de partager des difficultés communes en échangeant sur les solutions possibles, bref de repartir redynamisés, la tête pleine d'idées !

Perrine Gaillet

Note : Les différentes présentations des interventions ont été mises en ligne sur www.fubicy.org, dans les pages réservées aux associations membres.

L'intérêt des délégués régionaux

Exemple de thème abordé au cours des ateliers : comment optimiser les échanges au sein du vaste réseau associatif que constitue la FUB ? Ce fut l'occasion pour James Boucher, administrateur de la FUB, de relancer le thème des délégués régionaux, que notre fédération a bien du mal à mettre en place en dépit des appels répétés de son président. Et de leur existence – toute théorique pour l'instant – dans nos statuts.

Pour James, la mise en place de délégués régionaux, voire départementaux, est souhaitable face au constat de la pertinence de l'échelon régional pour les échanges entre associations (contexte politique et institutionnel commun, problématique commune concernant l'intermodalité train/TER + vélo). Il s'agit d'homogénéiser les positions vis-à-vis des interlocuteurs communs locaux et régionaux et de voir comment définir des orientations respectives cohérentes, en lien avec les positions nationales FUB. Cependant le rôle du délégué régional n'est pas d'alourdir le fonctionnement FUB actuel, ni de capter la parole des associations : il doit avoir un rôle de facilitateur, de relais d'information.



FUB

La formation a réuni plus de 50 participants en novembre dernier



Témoignages

Elise Garnier nous transmet les impressions des membres de **Vélo Utile**, toute jeune association de **Saint-Brieuc** dont plusieurs membres étaient à la formation de Rennes.

« Nous avons rencontré des personnes très impliquées en tant que bénévoles ou salariés dans leurs associations locales, mais également très réfléchies dans leurs actions pour tenter de donner une juste place au vélo. L'équipe de la FUB a fait preuve d'une grande disponibilité le tout dans une organisation de qualité.

Nous y avons découvert entre autres quelques idées simples qui peuvent permettre de faire bouger les choses (trophées du « Clou rouillé » et du « Guidon d'or », manifestations par l'occupation des places de parking, ...), tout un bouillon d'idées !

Ce temps de rencontre nous a été intéressant pour prendre contact avec les associations de notre région. Les temps d'échanges ont été riches notamment sur le partage des expériences vélo de chacun.

Enfin, étant une jeune association, ces échanges nous ont permis de mesurer quelles sont nos amplitudes d'action surtout en terme de réglementation mais également notre légitimité.

En tous cas, nous avons savouré ce moment et nous sommes repartis très motivés et la tête pleine d'idées pour faire retrouver la place du vélo chez nous ! »

Venu d'**Angers**, **Pascal Poulin** a particulièrement apprécié la qualité et la complémentarité des intervenants.

« Pour ma première participation, je rentre satisfait. Organisation sans faille, programme riche et varié, le tout dans une ambiance très conviviale : que demander de plus ? On a même eu droit au célèbre crachin

breton... La journée du vendredi a pleinement répondu à mes attentes : intervenants qualifiés, informations très précises, méthodologie détaillée. Me voilà avec plus d'outils et plus de crédibilité pour défendre les aménagements cyclables.

J'étais totalement néophyte en droit et j'en ai profité pour me faire préciser plusieurs points : qu'est-ce qu'un décret ? Quelle est la différence avec une circulaire ministérielle ? Y a-t-il des obligations concernant les délais ? De fil en aiguille, nous sommes ainsi remontés à la séparation des pouvoirs entre le législatif et

l'exécutif. Un vrai travail de fond qui, j'en suis sûr, portera ses fruits sur le terrain. De plus, les trois intervenants ont apporté des éclairages différents permettant une vision nuancée et élargie des problèmes abordés.

Concernant les ateliers du samedi matin, j'ai eu le sentiment de rester à la surface. Les sujets abordés, tous dignes d'intérêt, n'ont pas été approfondis. Je pense qu'il aurait mieux valu que chaque personne s'implique dans l'atelier de son choix avec une restitution finale. D'ailleurs, la salle ne se prêtait pas convenablement à plusieurs ateliers conjoints. »



Vélo-Cité Bordeaux



FUB

En haut : conférence juridique de l'avocate **Blanche Magarinos-Rey** le vendredi après-midi, en bas : ateliers d'échanges en petits groupes le samedi matin